



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°51**

AOÛT
2021

Une reprise de l'activité et de l'emploi

SYNTHÈSE

L'économie lyonnaise enregistre cet été de nombreux signaux favorables. L'activité a retrouvé un niveau très proche de celui enregistré avant la crise dans de nombreux secteurs, notamment l'industrie, le bâtiment ou les services aux entreprises. L'activité redémarre dans les secteurs soumis aux restrictions sanitaires au printemps (commerce, hôtellerie, loisirs, restauration...), malgré les incertitudes. Les mesures de soutien mises en place depuis le début de la crise en mars 2020 ont permis de préserver le tissu productif et le nombre de défaillances reste pour l'instant très en deçà du niveau habituel. Les chefs d'entreprise se montrent de plus en plus confiants pour le reste de l'année, avec des perspectives qui s'améliorent.

La reprise de l'activité s'accompagne d'un retour à la hausse de l'emploi, qui se double de tensions assez vives dans le recrutement. Ces difficultés, auxquelles s'ajoutent des pénuries de matières premières, viennent parfois freiner la croissance, notamment dans l'hôtellerie-restauration, mais aussi dans le bâtiment ou l'informatique. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité se résorbe nettement dans la métropole de Lyon, alors que les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite sont plus nombreux qu'il y a un an. Les enjeux de formation et de compétences sont donc toujours déterminants.

Achévé de rédiger le 3 août 2021

Éléments de cadrage	2
Les emplois salariés	4
Les intentions d'embauche	6
Les créations d'entreprise	6
Les défaillances d'entreprise	7
Les demandeurs d'emploi	8
Les bénéficiaires du RSA	10
L'immobilier d'entreprise	11



L'impact de la crise sur l'activité économique lyonnaise : éléments de cadrage

Avertissement

Dans l'ensemble de la publication, la mention "Rhône" concerne la circonscription départementale (métropole et nouveau département), la distinction entre les deux collectivités étant rarement faite dans les données publiées.

Une bonne dynamique économique

Malgré une grande hétérogénéité des situations, le bilan économique du premier semestre 2021 est positif. Les différentes enquêtes menées auprès des entreprises de la région fin juin et début juillet font état d'une bonne dynamique de l'activité et de perspectives favorables, en dépit des incertitudes concernant l'évolution de la pandémie et la mise en place du pass sanitaire au cours de l'été.

Selon la Banque de France, l'activité dans l'industrie atteint 97 % de son niveau d'avant-crise (cf. graphique). La production industrielle progresse de mois en mois et les carnets de commande sont bien remplis. Tous les secteurs industriels profitent de cette dynamique, y compris la fabrication de matériels de transport qui avait été très affectée en 2020. Les industries agroalimentaires ont quant à elles retrouvé un niveau d'activité jugé normal.

Une nouvelle hausse d'activité est également enregistrée dans les services marchands (cf. graphique) : activités spécialisées scientifiques et techniques, services informatiques ou transport routier de marchandises ont quasiment retrouvé leur niveau d'avant-crise. La levée des restrictions sanitaires à partir de la fin du mois de mai a permis la réouverture des hôtels, restaurants, salles de spectacles et lieux de loisirs ; la reprise de l'activité est donc forte, mais encore loin du retour à la normale. Selon le baromètre ONLYLYON Tourisme et Congrès, le taux d'ouverture des hôtels est important dans la métropole de Lyon (95 %), en comparaison avec le taux d'ouverture moyen français qui est à 85 %.

Des difficultés dans la reprise d'activité

Les difficultés soulignées par les chefs d'entreprise depuis le début de l'année ne sont pas résorbées, au contraire. Elles concernent en premier lieu le recrutement, avec des difficultés touchant de nombreux secteurs d'activité : industrie, bâtiment, travaux publics, transport de marchandises, informatique, restauration... Les entreprises peinent à trouver des profils adaptés pour répondre à la reprise de l'activité.

Les difficultés concernent aussi les matières premières. Les délais d'approvisionnement se sont fortement allongés pour certains matériaux (notamment le bois, l'acier, le cuivre), entraînant parfois un ralentissement de la production dans des segments industriels comme la fabrication de matériel de transport, ou un report de certains chantiers dans le BTP. Ces difficultés d'approvisionnement se doublent d'une hausse parfois vive des prix des matières premières, qui pèsent sur les marges des entreprises.

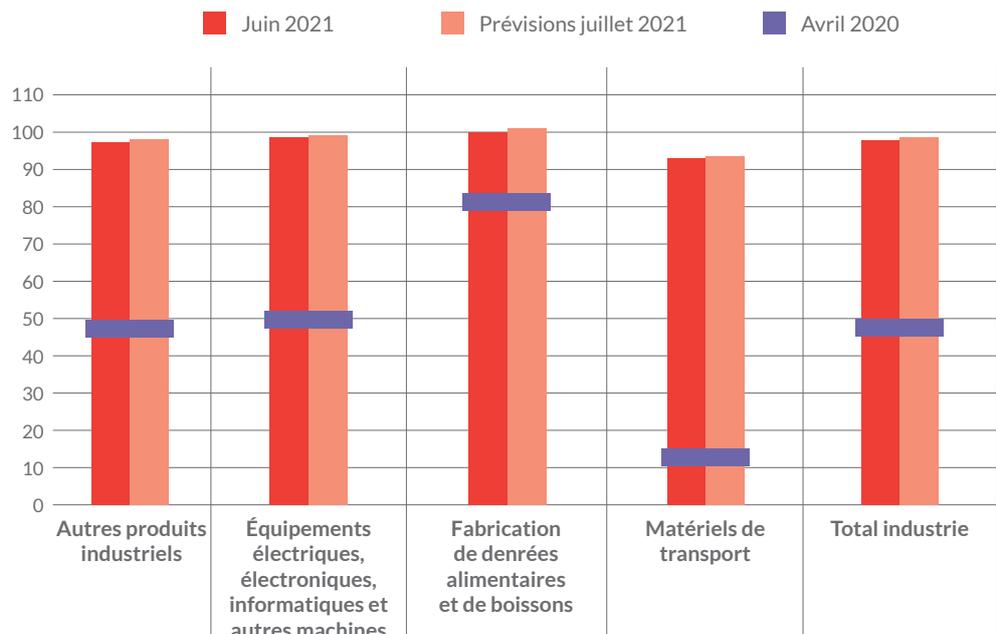
Les difficultés de trésorerie sont en revanche peu nombreuses.

Sources :

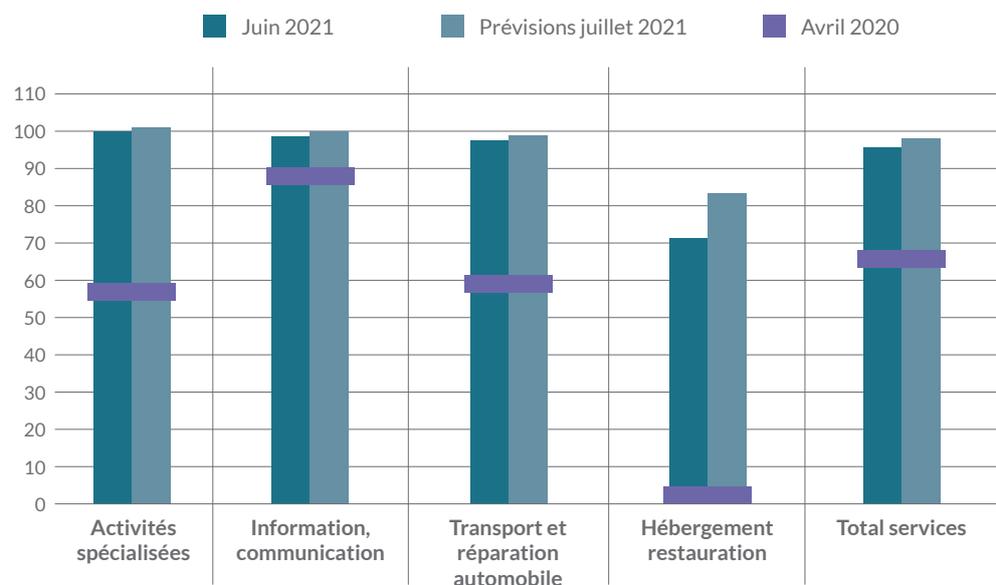
- Insee Auvergne - Rhône-Alpes - Conjoncture régionale, n°28, juillet 2021
- Banque de France - Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes, juin 2021
- CCIR Auvergne - Rhône-Alpes - Baromètre régional de conjoncture, juillet 2021
- Urssaf - Conjoncture 1^{er} trimestre 2021, Stat'UR Auvergne - Rhône-Alpes, n°29, juillet 2021
- Banque de France - Point sur la conjoncture française à début juillet 2021
- Insee - Point de conjoncture national, 1^{er} juillet 2021.

INDUSTRIE

Jugement des dirigeants d'entreprise sur le niveau d'activité de leur entreprise
En pourcentage du niveau jugé « normal »

**SERVICES**

Jugement des dirigeants d'entreprise sur le niveau d'activité de leurs entreprises
En pourcentage du niveau jugé « normal »



Source : Banque de France, Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes, juin 2021

CONJONCTURE NATIONALE : UN CHIFFRAGE DU « TERRAIN PERDU » PAR RAPPORT AUX TENDANCES D'AVANT-CRISE

Dans son point de conjoncture de juillet 2021, l'Insee présente une simulation des pertes d'activité et une évaluation du « terrain perdu » à l'horizon de fin 2022, en comparaison avec un scénario tendanciel hors crise basé sur l'hypothèse d'une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 1,2 % par an de 2020 à 2022.

Cette analyse fait ressortir quatre types d'activités :

- Des secteurs très affectés par les restrictions sanitaires et qui pourraient être durablement pénalisés, en particulier les activités exposées au tourisme international et aux voyages d'affaires : aéronautique, transport aérien, hébergement, culture.
- Des secteurs durablement affectés par la crise mais dans une moindre mesure : transport non aérien, matériel automobile, restauration.
- Des secteurs peu affectés ou ayant pu adapter leur mode de production, et qui ne devraient pas être affectés à terme : commerce, alimentaire, énergie.
- Des secteurs très peu pénalisés (agriculture, construction) voire tirant bénéfice de la crise (informatique, télécommunications, chimie, pharmacie).

En combinant les tendances propres à chaque secteur, l'Insee mesure un « terrain perdu » fin 2022, soit une perte de PIB agrégé de l'ordre de 1,6 point par rapport au PIB tendanciel d'avant-crise. Plus de la moitié de cette perte proviendrait de secteurs représentant seulement un peu plus de 15 % de la valeur ajoutée totale (dont la fabrication de matériels de transports, l'hébergement-restauration, les services de transport, etc.).

Source : Les effets sectoriels de la crise du Covid-19 à l'horizon de la fin 2022 : un chiffrage du « terrain perdu » par rapport aux tendances d'avant-crise. Alexis Loublier, Insee, Note de conjoncture du 1^{er} juillet 2021



Les emplois salariés du secteur privé

Définitions

Champ : emplois salariés de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, hors intérim. N'inclut pas les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, les salariés à domicile des ménages et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du Carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon.

Lexique

EPCI : établissement public à caractère intercommunal

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

L'emploi en hausse au premier trimestre 2021

Alors que le premier trimestre 2020 avait été marqué par la chute brutale de l'emploi, liée à la mise en place du premier confinement, le premier trimestre 2021 confirme la reprise. La hausse est particulièrement nette sur un an, mais est également significative par rapport à la fin d'année 2020. L'emploi salarié privé a augmenté de +0,7 % dans le Carré métropolitain entre fin mars 2020 et fin mars 2021. La métropole de Lyon s'inscrit dans cette moyenne (+0,5 % en un an).

Dynamisme du BTP mais emploi industriel en recul

La construction est le secteur le plus dynamique depuis un an. Par rapport à la fin du premier trimestre 2020, le BTP a vu ses effectifs réaugmenter de +3,2 % à l'échelle du Carré métropolitain. Les services aux entreprises (+1,5 % en un an) et le commerce de détail (+1,2 %) ont affiché des croissances d'emploi supérieures à +1 % sur cette même période. Seule l'industrie continue de perdre de l'emploi sur un an, avec une baisse de -1,1 % à l'échelle du Carré métropolitain et de -1,9 % dans la métropole de Lyon.

Un regain d'emplois dans la plupart des territoires du Carré métropolitain

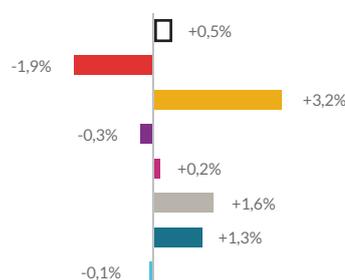
À quelques exceptions près, la plupart des EPCI ont retrouvé le chemin de la croissance d'emploi entre la fin du 1^{er} trimestre 2020 et la fin du 1^{er} trimestre 2021. Parmi les EPCI de l'aire d'attraction de Lyon, les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les communautés de communes de l'Ouest lyonnais (Vallons du Lyonnais (+3,4 %), Pays de l'Arbresle (+3,2 %) et Vallée du Garon (+2 %)), la CC du Pays de l'Ozon (+2,4 %) et la CA de Villefranche Beaujolais Saône (+2,2 %).

Dans la métropole de Lyon, les évolutions apparaissent toujours contrastées entre les différentes CTM. Le dynamisme de Rhône amont se confirme (+3,7 % en un an). Cette croissance a été portée par l'ensemble des secteurs d'activités, y compris l'industrie (+2,2 %). Derrière, Plateau nord et Les Portes du sud ont enregistré une hausse de 1,2 % de l'emploi. Lyon, Villeurbanne et le Val d'Yzeron ont connu une évolution de l'emploi proche de la moyenne métropolitaine (autour de +0,5 %). En revanche, le Val de Saône, Porte des Alpes, Ouest nord et Lômes et coteaux du Rhône ont perdu entre 0,3 % et 0,7 % d'emplois en un an.

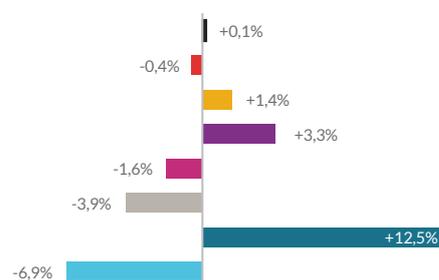
Évolution de l'emploi en un an par grands secteurs d'activité dans les des 8 plus grands EPCI de l'aire d'attraction de Lyon



Métropole de Lyon

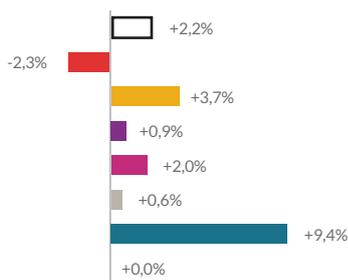


CC de l'Est Lyonnais (CCEL)

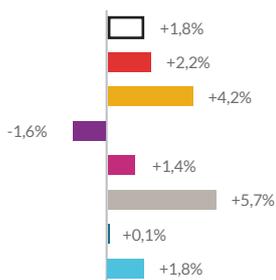




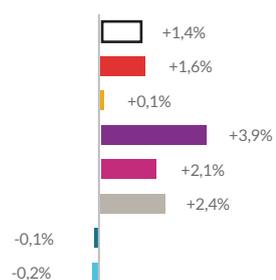
CA Villefranche Beaujolais Saône



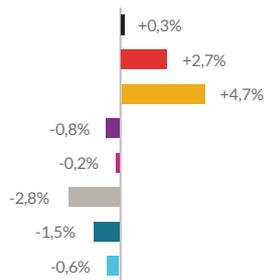
CA Porte de l'Isère (CAPI)



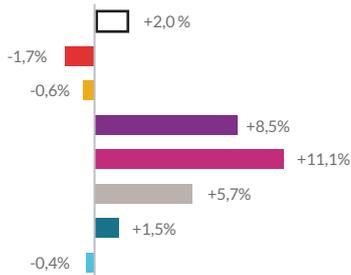
CC Plaine de l'Ain



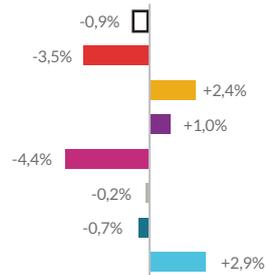
CA Vienne Condrieu



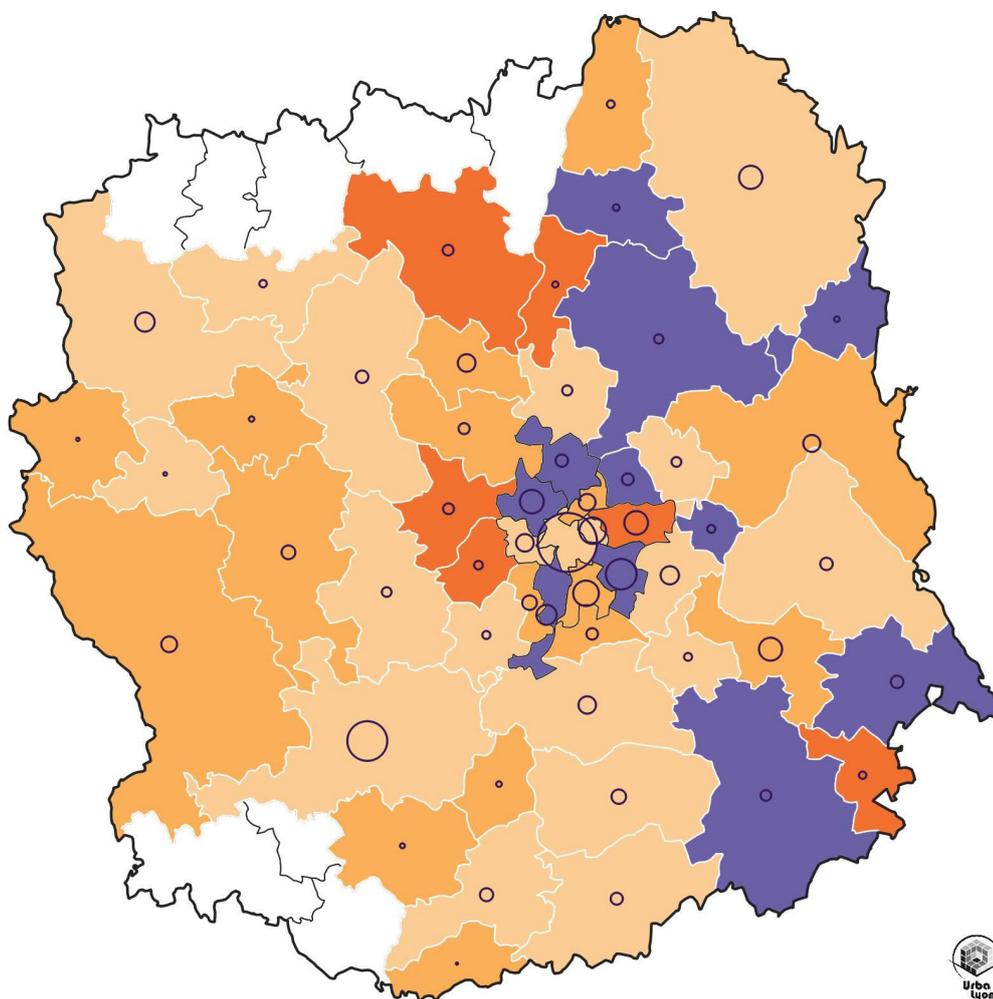
CC de la Vallée du Garon (CCVG)



CC de Miribel et du Plateau



Nombre d'emplois salariés privés hors intérim au 1^{er} trimestre 2021 par EPCI et CTM de la Métropole de Lyon et évolution en un an



Évolution de l'emploi salarié privé hors intérim

- En baisse de -2% à 0%
- En hausse de 0% à 1%
- En hausse de +1% à +2,5%
- En hausse de +2,5% à +4%
- Non renseigné

Nombre d'emplois

- 250 000
- 100 000
- 10 000





Les intentions d'embauche

Définitions

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire qui doit être effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail (hors intérim).

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

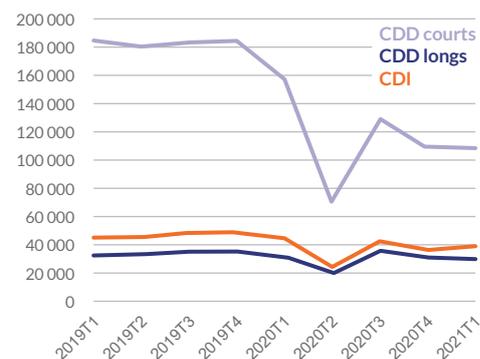
Forte chute des contrats de courte durée

Le nombre global des déclarations d'embauche s'est maintenu à un faible niveau dans le Rhône au 1^{er} trimestre 2021, malgré une reprise des embauches en CDI par rapport au trimestre précédent.

Sur un an, comparativement au 1^{er} trimestre 2020 déjà marqué par le début de la crise sanitaire, le nombre global d'intentions d'embauche affiche un recul de 24 %. La chute est particulièrement forte pour les CDD courts (moins d'un mois) : -31 %. Elle est plus modérée pour les CDI (-12 %) et surtout les CDD longs (-4 %). De ce fait, la part des CDI progresse et atteint 22 % de l'ensemble des DPAE : c'est quatre points de plus qu'avant la crise.

Les données régionales montrent que c'est le secteur des services qui entraîne la chute des embauches. En revanche la construction progresse de 9,5 % et l'industrie de 0,6 %.

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans le Rhône



Les créations d'entreprise

Définition

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques, constituées à partir des informations du Répertoire des entreprises et des établissements (REE) issu de Sirene, incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur.

Source : Insee (données brutes)

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

Plus de 19 000 entreprises créées au premier semestre

19 460 créations d'entreprise ont été enregistrées dans le Rhône au cours du premier semestre 2021. C'est 1 610 entreprises de plus qu'au premier semestre 2019 (soit +9 %). Au premier semestre 2020, le niveau des créations d'entreprise avait été anormalement bas en raison du premier confinement. Environ 65 % des entreprises ont été créées sous forme de micro-entreprise.

Au niveau national, les créations d'entreprises sont en hausse en juin notamment dans les activités d'hébergement et restauration (+15 %), dans les activités d'enseignement, santé et action sociale (+11 %) et dans l'industrie manufacturière (+9 %). Elles sont en baisse dans les activités de transport et entreposage (-20 %).

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône





Les défaillances d'entreprise

Définition

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les rétablissements professionnels et les résolutions de plans). Ces procédures collectives interviennent lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Source : Tribunal de commerce de Lyon

Périmètre : ressort du Tribunal de commerce de Lyon

Un frémissement à la hausse

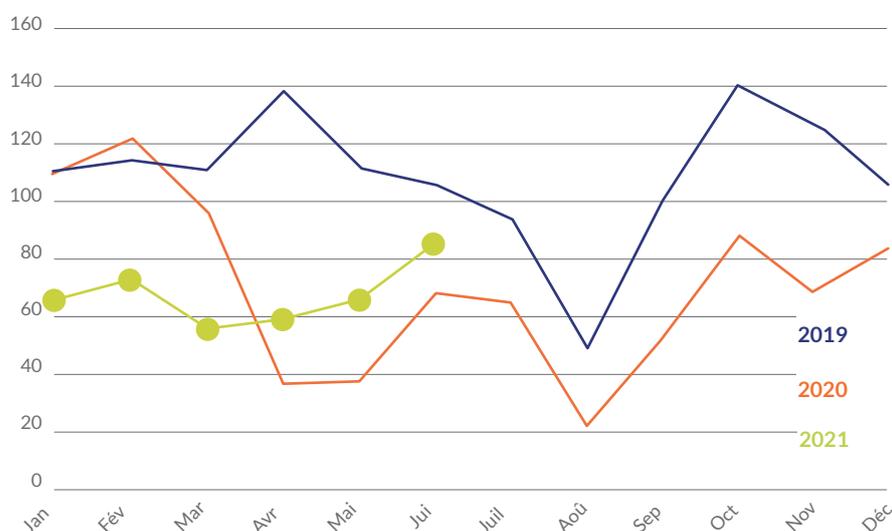
Près de 410 procédures collectives ont été ouvertes au Tribunal de commerce de Lyon au cours du premier semestre 2021. C'est 14 % de moins qu'au premier semestre 2020, pendant lequel les défaillances avaient fortement chuté du fait du premier confinement, et 41 % de moins qu'au premier semestre 2019, avant la crise. Si le nombre de défaillances reste donc très bas, on note cependant, depuis le mois d'avril et le troisième déconfinement, une tendance à la hausse qui s'est confirmée en juin.

Les entreprises concernées sont de très petite taille : les trois quarts n'ont aucun salarié et seules 3 % d'entre elles ont plus de 10 salariés. En cumul au premier semestre, seulement 620 salariés ont été concernés par une procédure dans leur entreprise, contre près de 2 400 en moyenne par semestre au cours des cinq dernières années. Près de 80 % des procédures sont des liquidations judiciaires.

Un phénomène de radiation volontaire

Au cours du premier semestre 2021, le nombre d'entreprises radiées du registre du commerce et des sociétés a fortement augmenté (+28 % au niveau national). Selon une étude menée par Xerfi Specific pour le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, cette hausse s'explique majoritairement par une décision volontaire du chef d'entreprise : « Nombre de dirigeants d'entreprises frappées par la crise ou intrinsèquement fragiles préférèrent ainsi interrompre proactivement leur activité afin d'éviter la cessation de paiement et l'ouverture d'une procédure collective ». Plusieurs raisons peuvent expliquer cette démarche : l'absence de visibilité quant à la réalité du rebond économique attendu, l'anticipation de la suspension annoncée des dispositifs de soutien, la volonté de changer d'activité après un période de remise en question. Ce sont donc des entreprises qui disparaissent, sans passer par la case « procédures collectives ».

Nombre de procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon





Les demandeurs d'emploi

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois).

Source : Pôle emploi

12 400 demandeurs d'emploi sans activité de moins entre juin 2020 et juin 2021

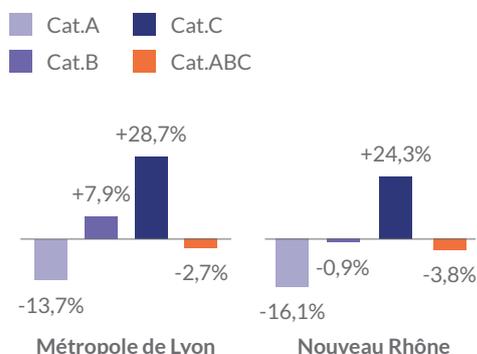
Entre juin 2020 et juin 2021, les effectifs de demandeurs d'emploi de catégorie A ont diminué de 13,7 % dans la métropole de Lyon. La baisse a été un peu plus marquée dans le Nouveau Rhône avec -16,1 % en un an. Si la situation s'est améliorée sur le front du chômage au cours des 12 derniers mois, il faut cependant rappeler que la situation s'était fortement dégradée entre février et juin 2020, période correspondant au 1^{er} confinement décrété au début de la crise sanitaire. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C inscrits à Pôle emploi fin juin 2021 dans la métropole de Lyon est encore bien supérieur

(de 6,2 %) à son niveau de fin février 2020 et ce malgré les évolutions encourageantes observées au 1^{er} semestre 2021.

Les effectifs de demandeurs d'emploi enregistrent des évolutions très contrastées selon les catégories. Si les catégories A sont en recul sur les 12 derniers mois, les catégories B et C sont en hausses respectives de 7,9 % et 28,7 %. Les catégories B et C, qui contrairement aux catégories A avaient fortement reculé au début de la pandémie par le jeu de transferts de catégories B et C vers la catégorie A, atteignent également des niveaux encore bien supérieurs à ceux observés avant la crise.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, entre juin 2020 et juin 2021

Source : Pôle emploi, données brutes



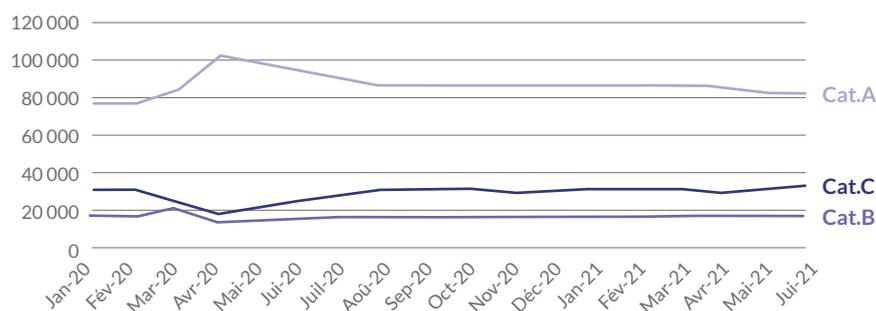
Nombre de demandeurs d'emploi dans la métropole de Lyon fin juin 2021

Source : Pôle emploi, données brutes

CATÉGORIE A	78 200
CATÉGORIE B	16 640
CATÉGORIE C	34 470
CATÉGORIES ABC	129 310

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre janvier 2020 et juin 2021 dans la métropole de Lyon

Source : Pôle emploi, données cvs





Des sorties de Pôle emploi en forte hausse et des entrées en augmentation avec toujours une croissance plus soutenue des premières entrées

Pôle emploi enregistre une forte hausse (+44 %) des sorties cumulées au cours du 2^e trimestre 2021 par rapport au 2^e trimestre 2020, signe de la nette amélioration du marché de l'emploi. Les opportunités d'emploi croissent de nouveau et les sorties des listes de Pôle emploi pour « reprises d'emploi déclarées » sont en hausse de près de 58 %. Les entrées en stage font un bond substantiel (+128 % par rapport au 2^e trimestre 2020 au cours duquel tout avait été gelé).

Du côté des inscriptions à Pôle emploi, les entrées sont globalement en hausse au 2^e trimestre (+11,5 %) par rapport au 2^e trimestre 2020. La plus forte hausse concerne les entrées pour réinscriptions rapides (+79 %) suivies des reprises après inactivité (+42 %), des premières entrées (+32 %) et des ruptures conventionnelles (+23 %). Plus encourageant, les entrées pour fin de mission d'intérim et fin de CDD sont en net recul (-25 %), de même que les démissions (-24 %) et les licenciements économiques (-19 %), signe d'un certain optimisme retrouvé de la part des employeurs qui pérennisent une partie de leurs embauches.

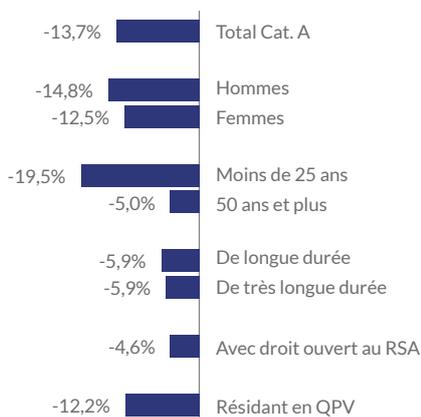
Une reprise économique qui profite aux jeunes de moins de 25 ans jusqu'ici fortement impactés

Fin juin 2021, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C atteint 129 310 personnes. Parmi elles, 78 200 n'ont eu aucune activité (catégorie A). 12,4 % des demandeurs d'emploi de catégorie A sont âgés de moins de 25 ans. Les jeunes fortement impactés par la crise sanitaire enregistrent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de près de 20 % entre juin 2020 et juin 2021 qui vient compenser la très forte progression observée lors des premiers mois de la pandémie. Les demandeurs d'emploi résidant dans les QPV bénéficient aussi des créations d'emploi et leur nombre est en recul de 12,2 % (pour les catégories A) entre juin 2020 et juin 2021.

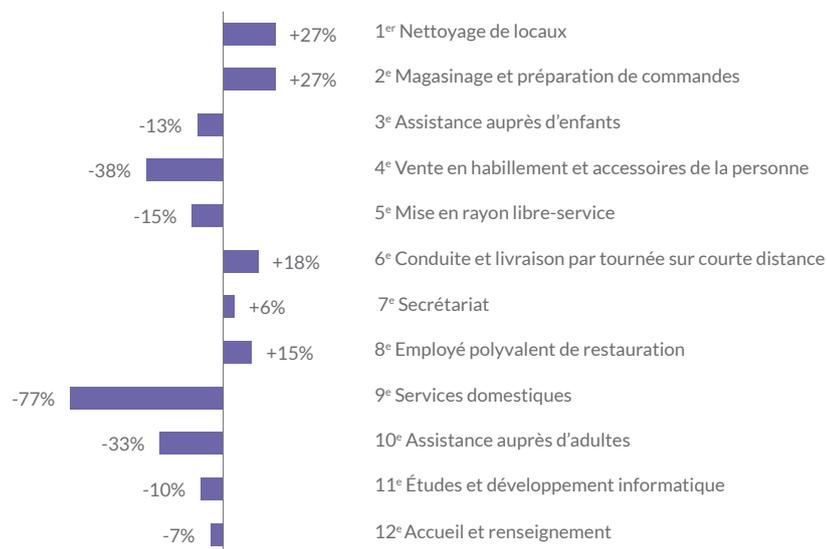
L'embellie économique du premier semestre 2021 bénéficie moins aux demandeurs d'emploi de longue et très longue durée dont les effectifs reculent à un rythme moins soutenu (-5,9 % pour les catégories A) et sont même en hausse si l'on considère l'ensemble des catégories A, B, C. Le même constat peut être fait pour les seniors (plus fréquemment touchés par le chômage de longue durée). Enfin, les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert au RSA, population rapidement et fortement touchée par la crise sanitaire, enregistrent une baisse de seulement 4,6 % en un an, ce qui est bien inférieur à celle observée en moyenne pour les catégories A.

Si le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi au 2^e trimestre 2021 est en forte hausse par rapport au 2^e trimestre 2020 (+107 %) qui avait été marqué par deux mois de confinement, l'évolution sur l'année est stable : +0,2 % d'offres collectées entre juillet 2020 et juin 2021 par rapport à la période de juillet 2019 à juin 2020. Parmi les douze métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi sur cette période, on observe une baisse des offres d'emploi collectées pour sept d'entre eux. Le recul des offres atteint 77 % pour les services domestiques, 38 % pour la vente en habillement, 33 % pour l'assistance auprès d'adultes, ou encore 15 % pour la mise en rayon libre-service. En revanche, pour les offres dans le nettoyage de locaux, premier métier recherché par les demandeurs d'emploi, le magasinage et la préparation de commandes (2^e métier le plus recherché) ou encore la conduite et livraison par tournées sur courte distance (6^e métier le plus recherché), on observe des hausses du nombre d'offres collectées (respectivement +27 %, +27 % et +18 %). Ces métiers ont été fortement sollicités dans le contexte de crise sanitaire actuelle : nettoyage renforcé dans les entreprises, bond des achats sur internet.

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil



Les 12 premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi : évolution du nombre d'offres collectées sur un an glissant (juillet 2020 à juin 2021 comparé à juillet 2019 à juin 2020)



Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Définitions

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La prime d'activité (PPA) est une prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

Source : Caf du Rhône – Données semi-définitives

Périmètre : métropole de Lyon

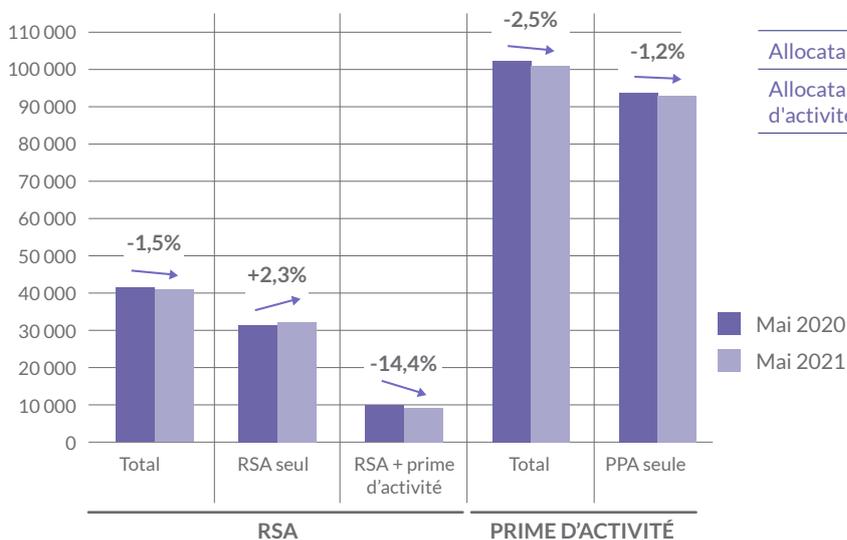
630 foyers allocataires de moins en un an

Dans la métropole de Lyon, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA atteint 42 070 fin mai 2021, ce qui représente une baisse de 1,5 % et 630 foyers allocataires en un an. À noter que l'on compare ici le mois de mai 2021 avec le mois de mai 2020, période à laquelle les bénéficiaires du RSA avaient vu leurs effectifs croître significativement après les presque deux mois de confinement décrétés au début de la pandémie.

Parmi les bénéficiaires, on assiste à une hausse du nombre d'allocataires du RSA ne percevant pas la prime d'activité (+2,3 % en un an) qui constituent la majorité des allocataires du RSA. Le nombre d'allocataires du RSA percevant également la prime d'activité est quant à lui en recul sensible (-14,4 %). Enfin, l'effectif d'allocataires percevant la prime d'activité diminue de 2,5 % en un an.

Le solde des entrées-sorties au RSA au cours du mois de mai est légèrement positif après cinq mois consécutifs de valeurs négatives. Le nombre d'entrées dans le dispositif RSA a donc été supérieur au nombre de sorties au cours du mois de mai.

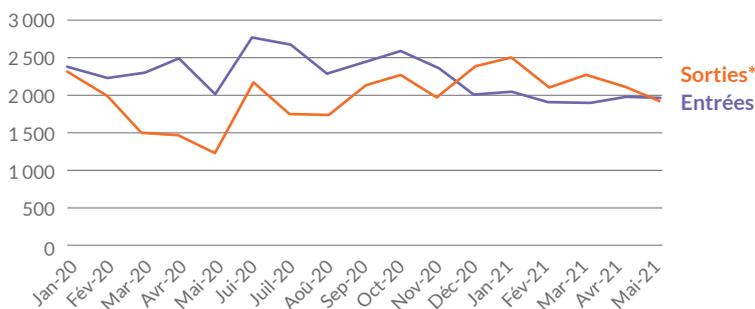
Évolution du nombre de foyers bénéficiaires entre mai 2020 et mai 2021



Nombre de foyers allocataires fin mai 2021

Allocataires RSA	42 070
Allocataires prime d'activité	101 870

Les entrées et sorties mensuelles du RSA



*Les sorties du RSA correspondent au cours du mois au passage de la situation de bénéficiaires du RSA à bénéficiaires de la prime d'activité sans RSA, à bénéficiaires du RSA et/ou de la prime d'activité avec des droits suspendus ou à sortants des deux dispositifs.



L'immobilier d'entreprise

Définitions

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

Source : Cecim

Périmètre : région lyonnaise (périmètre d'étude du Cecim).

Un premier semestre satisfaisant

Le marché de l'immobilier d'entreprise affiche des résultats solides au premier semestre 2021.

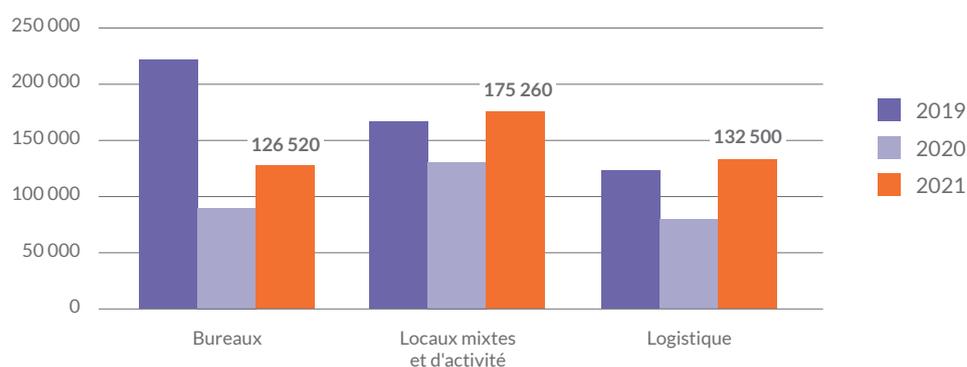
Avec 126 500 m² placés en six mois, le marché des bureaux se situe dans la moyenne des dix dernières années, certes bien loin des 222 000 m² de l'année 2019, qui avait été exceptionnelle, mais à un niveau tout à fait correct. Malgré les incertitudes concernant la future place du télétravail dans l'organisation des entreprises et son impact sur les besoins en surfaces tertiaires, la demande reste active, avec près de 250 transactions enregistrées. Le taux de vacance reste faible, autour de 5 %.

Les locaux d'activité toujours dynamiques

Le marché des locaux d'activité confirme sa bonne tenue, avec 175 300 m² placés et 230 transactions : le dynamisme de la région lyonnaise ne se dément pas, avec une demande placée légèrement supérieure à la moyenne des dix dernières années. L'offre immédiatement disponible poursuit sa décrue, alors que le foncier disponible reste rare.

Côté investissement, près de 266 millions d'euros ont été investis dans la région lyonnaise au cours du premier semestre 2021. La part des bureaux dans le volume investi s'est réduite par rapport au premier semestre 2020, passant de 90 % à 54 %, au profit des autres types d'actifs : locaux d'activité (23 % des montants investis), logistique (17 %) et commerce (6 %).

Demande placée par segment au premier semestre (en m²)



Chiffres clés de la métropole de Lyon

567 640

emplois salariés
du secteur privé,
hors intérim

Urssaf, 1^{er} trimestre 2021

129 310

demandeurs d'emploi
de catégories ABC

Pôle Emploi, données brutes, fin juin 2021

8,0%

taux de chômage

Insee, 1^{er} trimestre 2021

Nous remercions
l'Aderly Invest in Lyon,
la Banque de France,
la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône,
le Cecim,
la CCI Auvergne-Rhône-Alpes,
la CPME du Rhône,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,,
Pôle Emploi,
le Tribunal de commerce de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-24-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme